Document 5: "Procés Verbal" signed by UPC leader Ali Darassa, on 30 July 2020.



REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE Unité-Dignité- Travali

PROCES VERBAL DU HUIS CLOS ENTRE LE GOUVERNEMENT, LES GARANTS, LES FACILITATEURS ET MONSIEUR ALI DARASS

L'an deux mil vingt et le vingt cinq juillet à 14H, s'est tenu à la Primature, un huis clos entre le Gouvernement, les Garants et Facilitateurs de l'Accord de Paix et Monsieur ALI DARASSA leader de TUPC.

Etaient présents :

- Son Excellence Firmin NGREBADA, Premier Ministre, Chef du Gouvernement
- Monsieur Adolphe NAHAYO, Ambassadeur, Représentant du Secrétaire Général de la CEEAC;
- Monsieur Mathias BERTINO MATONDO, Représentant Spécial du Président de la Commission de l'Union Africaine;
- Madame Denise BROWN, Représentante Spéciale Adjointe du Secrétaire Général des Nations Unies;
- Monsieur Ali DARASSA, leader de l'UPC ;
- Madame Laeticia Jeanne Marie BOUKORO AMPHY WANG, Ministre Directeur de Cabinet du Premier Ministre.

L'objet du huis clos portait sur les points ci-aprés :

- 1. Les éventuelles relations entre Monsieur Ali DARAS et le mercenaire Moussa Assymei
- 2. L'alliance entre Monsieur Ali DARASSA et Monsieur SIDIKI le leader des 3R
- 3. La mise en œuvre du processus DDRR avec l'UPC
- 4. La déclaration de l'UPC relative aux réfugiés de la RDC
- 5. La sécurisation du processus électoral en cours

Aux termes des échanges, Monsieur Ali DARASSA s'engage à :

- 1 Ne pas enfreindre au déploiement de l'autorité l'Etat dans toutes ses composantes
- 2 Retirer immédiatement de Bambouti les troupes de l'UPC
- 3 Ne pas avoir de contact avec le mercenaire Moussa Assymei ;
- 4 Publier sans délai un communiqué de presse annulant la déclaration d'entente avec les 3R ;

- 5 Créer les conditions de lancement du DDRR avec l'UPC ;
- 6 S'abstenir de poser tout acte qui relève de la compétence régalienne du Gouvernement ;
- 7 Soutenir le processus électoral en assurant la libre circulation des agents de l'Autorité Nationale des Elections et des différents acteurs.

De son côté, le Gouvernement créera les conditions pour :

- 1. L'installation de Monsieur ALI DARASSA à Bambari à l'exemple de Monsieur SIDIKI ABASS ;
- Le renforcement d'un mécanisme efficace de communication et de consultation permanente entre le Gouvernement et les leaders des ex groupes armés, l'UPC en l'occurrence.

En foi quoi, le présent procès-verbal a été établi les jour, mois et an que ci-dessus pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Bangui le, '3 0 JUIL 2020 e leader de l'UPC ALI DARASS Le Représentant Spécial du Président L'Ambassadeur Représentant de la Commission de l'Union Africaine du Secrétaire Général de la CEEAC Mathias BERTINO MATONDO Adolphe NAHAYO Le Premier Ministie, C du Gouvernement Firmin NGRE